

La réforme des retraites - 1/1

Suite à des discussions stériles à propos d'articles parus sur les manifestations de la semaine dernière, je propose un petit résumé de la réforme et ses explication, pour qu'enfin l'on sache de quoi on parle...

La personne retraitée est inactive mais pourtant consomme. C'est pour cela que le système des retraites a été mis en place. Actuellement, ce sont les travailleurs actifs qui payent ces retraites, on appelle cela **la retraite par répartition**. Face au papy-boom qui nous guette dans les prochaines années, nous, les jeunes, nous faisons de plus en plus d'années d'étude pour trouver un travail bien rémunéré. De plus, nos parents n'ont pas fait beaucoup d'enfants, ce qui a pour effet de réduire la démographie et donc de toute manière de moins en moins de jeunes viennent sur le marché du travail. Enfin, avec la retraite anticipée, on réduit de plus en plus la durée de travail des actifs.

Le professeur d'économie de ma faculté parlait d'une **guerre des générations** qui s'annonce. Que faire donc pour l'éviter ? Plusieurs solutions s'offrent alors :

- **retarder l'âge de départ à la retraite** : comme aux USA et au Japon, où la retraite est à 70 ans (je rappelle que chez nous elle est à 60 ans environ si on ne tient pas en compte les professions libérales qui elles n'ont pas de retraite).
- **financer autrement les retraités** : pour éviter que lorsque nous serons sur le marché du travail nous cotisions pour 3 à 7 retraités, la solution en gros est que les retraités payent eux-mêmes leur retraite en épargnant (le système chacun pour soi si l'on veut). C'est la **retraite par capitalisation**.
- **examiner le niveau de vie des personnes actives et des personnes âgées** : il faut trouver un juste équilibre entre les deux. Par exemple, il ne faut pas que le retraité se paye tout le temps des voyages alors que l'actif trime tous les mois pour rembourser son crédit. Mais là encore, comme chaque cas est particulier, il y aurait forcément des injustices sociales.

Qu'a choisi le gouvernement Raffarin parmi ces différentes possibilités ? Le gouvernement a décidé de conserver le régime de retraite par répartition et le départ à la retraite à 60 ans. Le départ en retraite anticipée sera limitée aux salariés ayant commencé à travailler entre 14 et 16 ans (*cf : négociation du 15 mai dernier entre le gouvernement, les syndicats et les patrons*). Enfin, la cotisation sera la même entre les salariés du privé et du public d'ici à 2008. S'ajoute enfin la réunion des grands chefs d'états européens qui avaient conclu en mars 2002 en faveur d'une augmentation progressive du départ à la retraite (5 ans de plus) d'ici 2010.

J'espère avoir été assez claire, je suis ouverte à tous les débats.

Sources : ladocumentationfrancaise.fr ; vie-publique.fr ; Les grands problèmes de l'économie contemporaine (Labrousse)